

0330146E
ACADEMIE DE BORDEAUX
COLLEGE GISELE HALIMI
1 RUE JOLIOT CURIE
33706 MERIGNAC CEDEX
Tel : 0556470167

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Attribution logements de fonction en COP

Numéro de séance : 6
Numéro d'enregistrement : 51
Année scolaire : 2025-2026
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration
Convoqué le : 16/06/2026
Réuni le : 25/06/2026
Sous la présidence de : Eric Carandante
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la location des logements vacants en COP pour l'année 2026-27

Pièce(s) jointe(s)

[] Oui [X] Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

COP logements vacants : Autorisez-vous la mise en location des deux logements vacants (logements du principal et de l'ATTEE) en convention d'occupation précaire pour l'année 2026-27 ?

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	17
Pour :	17
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0